

## Activité physique adaptée et santé (L2-L3)

Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : Activité physique adaptée et santé



**Durée**  
2 ans



**Composante**  
UFR3S -  
Sciences de  
santé et du  
sport



**Langue(s)  
d'enseignement**  
Français

## Présentation

La mention APAS permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances et de développer les compétences nécessaires à l'enseignement des Activités Physiques Adaptées destiné aux personnes atteintes de déficiences motrices, sensorielles, mentales ou sociales dans une perspective thérapeutique, éducative ou préventive.

A l'issue de sa formation, l'étudiant sera à même d'assurer, au moyen des activités physiques et sportives, dans le respect des impératifs de sécurité spécifiques aux différents secteurs d'intervention, une prise en charge adaptée à la pathologie des personnes concernées.

## Savoir-faire et compétences

### SAVOIR-FAIRE :

- Analyse de la situation relative à l'activité physique ou sportive d'une personne ou d'un public ayant des besoins particuliers (santé, handicap)
- Construction et planification d'un programme d'intervention en Activité Physique Adaptée
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
- Enseignement de l'Activité Physique Adaptée
- Développement de la santé et du bien-être par les Activités physiques et/ou sportives pour tout type de public, notamment à besoins particuliers (santé handicap).

### COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES :

- Établir un diagnostic de l'activité de toute personne ou d'un groupe, y compris en situation de handicap ou à besoins particuliers en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires, des modèles théoriques et méthodologiques concernant les activités physiques adaptées
- Adapter le programme et les activités physiques et sportives pour optimiser l'intervention auprès de chacun en utilisant des outils et techniques dédiées.
- Organiser une séance d'Activité Physique et/ou Sportive en fonction d'un public et d'un objectif.
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive.
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants.
- Assurer la sécurité des publics pratiquants.
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants.
- Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet d'APA visant l'optimisation des capacités physiques, psychologiques, cognitives et sociales.
- Concevoir des programmes personnalisés d'intervention pour des personnes à besoins spécifiques et les mettre en œuvre.
- Suivre et réguler les effets des séances auprès des publics en utilisant les outils dédiés.

- Développer la place de l'activité physique et/ou sportive dans le projet de vie des publics de l'APA.

---

## Les + de la formation

La **L2 APAS** évolue avec des contenus plus spécifiques en APAS, avec des enseignements plus axés sur les déficiences et des activités physiques orientées sur la prise en charge en APAS.

La licence **L3 APAS** a ouvert en alternance depuis 2023 et permet alors à l'étudiant de trouver un contrat avec un emploi du temps adapté (2 jours par semaine en structure toute l'année) et pour l'étudiant en FI d'avoir un emploi du temps facilitant la mise en stage de plus longue durée et finalement un investissement plus important. Cela lui permet aussi d'apprendre à travailler en équipe pluridisciplinaire et de situer sa place dans un parcours de soins, notamment dans les pathologies chroniques et mentales.

Dans la continuité du semestre 2 en L1 PORTAIL STAPS, la préparation du parcours excellence - préparation aux concours et recherche en sciences du sport se poursuit du S3 au S6.

Dans la continuité des débouchés classiques de la mention STAPS, le **parcours excellence - préparation aux concours et recherche** en sciences du sport vise à offrir une formation culturelle et scientifique d'excellence destinée à accueillir des étudiants particulièrement motivés et performants. Ce parcours a pour ambition de préparer spécifiquement aux concours les plus exigeants, notamment celui du département Sciences du sport et de l'éducation physique de l'École Nationale Supérieure de Rennes.

Ce concours, véritable marqueur d'excellence académique, destine les étudiants à la recherche fondamentale ou appliquée, l'enseignement secondaire ou universitaire, l'agrégation ou d'autres concours de la fonction publique.

Ce parcours proposé sur les trois années de licence dans les mentions APAS, EM et ES vise à développer une appétence pour la recherche et une réflexion approfondie sur les enjeux scientifiques dans le champ des STAPS. Ce parcours permet d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet d'orientation, en les préparant à l'ensemble des

concours et perspectives accessibles à partir d'une licence STAPS.

---

## Organisation

---

### Organisation

Une formation organisée en blocs de connaissances et compétences (BCC), le choix de la mention APAS débute dès la L2 (une année = 2 semestres), soit 4 semestres (L2-L3 APAS).

BCC Construire son projet professionnel (2 stages en L2 de 50h et 2 stages en L3 de 150h minimum)

BCC Analyser les besoins et fragilités d'un public spécifique

BCC Concevoir des techniques d'intervention en APAS

BCC Animer-encadrer-planifier des séances APAS

---

### Ouvert en alternance

**Type de contrat :** Contrat d'apprentissage.

2 jours par semaine en structure toute l'année

Seule la L3 est ouverte à l'alternance

---

### Stages

**Stage :** Obligatoire

---

## Admission

---

### Conditions d'admission

MODALITÉS D'ADMISSION EN LICENCE 2 OU 3

- Vous avez validé une L1 ou L2 Mention STAPS et vous souhaitez poursuivre (sans réorientation) votre cursus en licence 2 ou 3 :
  - Vous êtes de l'université de Lille : Procédure de réinscription sur votre ENT Ulille.
  - Vous venez d'une autre université : A partir de mi-juin, demandez la validation de vos semestres acquis en licence dans une autre université française via la plateforme de transfert arrivée.: <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/transfert-de-dossier>
- Vous n'avez pas ces titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalent à un Bac+1 et/ou Bac + 2.
  - Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>
  - Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>

## Et après

---

### Poursuite d'études

Après la licence, vous pouvez :

- Vous diriger vers un master STAPS : APAS ou de la recherche.
- Vous présenter à un concours d'entrée : école de gendarmerie, armée, sécurité, police, CPE.

Les titulaires de la Licence STAPS peuvent intégrer directement le monde professionnel.

### Insertion professionnelle

Selon les parcours, les milieux d'intégration sont à la fois multiples et variés en APAS :

- Secteur sanitaire (MCO, SSR, maison de santé)
- Secteur médico-social (soins psychiatriques, personnes âgées en établissement, IME, ITEP)

- Secteur social (jeunes et adultes en difficultés sociales)
- Secteur fédéral, associatif dans des fonctions de conception, d'organisation ou d'encadrement d'activités pour des personnes en situation de handicap, de personnes âgées, ou de personnes atteintes de maladies chroniques, dans une démarche d'extension des activités sportives initialement proposées (l'affiliation à la Convention Collective Nationale du Sport)

#### EXEMPLES DE MÉTIERS

La plupart des métiers cités nécessitent une poursuite d'études en master à l'Université de Lille. Toutefois, certains peuvent être accessibles après l'obtention d'un Bac+ 2 ou 3.

- Enseignant EAPA (Activité Physique Adaptée)
- Éducateur médico- sportif,
- Éducateur de jeunes enfants
- Spécialiste de la prévention par l'activité physique

## Infos pratiques

---

### Contacts

#### Contact administratif Licence 2

Flavien Orange-Levet

✉ [flavien.orangelevet@univ-lille.fr](mailto:flavien.orangelevet@univ-lille.fr)

#### Contact administratif Licence 3

Ludivine Belabbes

✉ [ludivine.belabbes@univ-lille.fr](mailto:ludivine.belabbes@univ-lille.fr)

#### Responsable pédagogique de la Mention

Brigitte Mainguet

✉ [brigitte.mainguet@univ-lille.fr](mailto:brigitte.mainguet@univ-lille.fr)

### Lieu(x)

📍 9 Rue de l'Université, 59790 Ronchin

---

## Campus

 Campus Santé

---

## En savoir plus

Retrouvez plus d'informations sur le site de  
l'université de Lille

 <https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale>

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF  
(Observatoire de la Direction de la Formation)  
sur l'insertion professionnelle des diplômés de la  
licence

 <https://odif.univ-lille.fr>><https://odif.univ-lille.fr>